

- **Éléments de contexte**
- **Quelques explications sur le budget**
- **Recettes de fonctionnement**
- **Dépenses de fonctionnement**
- **Recettes d'investissement**
- **Prospective dépenses d'investissement**
- **Evolution emprunt**
- **Evolution épargne brute et épargne nette**
- **Ratios financiers de la collectivité**

Taxe d'habitation : disparition complète de la TH à horizon 2020 (compensation par l'Etat sur la base des taux 2017).

Débats sur la réforme de la TH au Parlement au premier semestre 2019 => aucune visibilité

L'élaboration du budget primitif 2019 de l'Etat s'établit dans un contexte de stabilité de l'enveloppe globale de DGF qui s'élève cette année à environ 30 milliards d'euros.

Cependant, des réallocations entre les dotations sont à prévoir :

- La Dotation Forfaitaire (DF) serait en légère baisse
- La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) en légère hausse

Fond de Péréquation Inter Communale (FPIC) inchangé

Une volonté de l'État de maîtriser les dépenses de fonctionnement des Collectivités (première phase de contractualisation auprès des collectivités et EPCI de + de 60 M€ de dépenses de fonctionnement)

Maintien de bonnes conditions de crédits, mais inflation relativement plus forte en France (2,1% en moyenne en 2018) que dans le reste de la zone euro (1,7%)

Il est établi du 01/01 au 31/12

Le budget est découpé en deux sections :

Fonctionnement :

Elle regroupe toutes les recettes et dépenses de gestion courante

Charges de personnel, électricité, produits d'entretien, intérêts des emprunts, dotation aux amortissements, subventions aux associations, syndicats ...

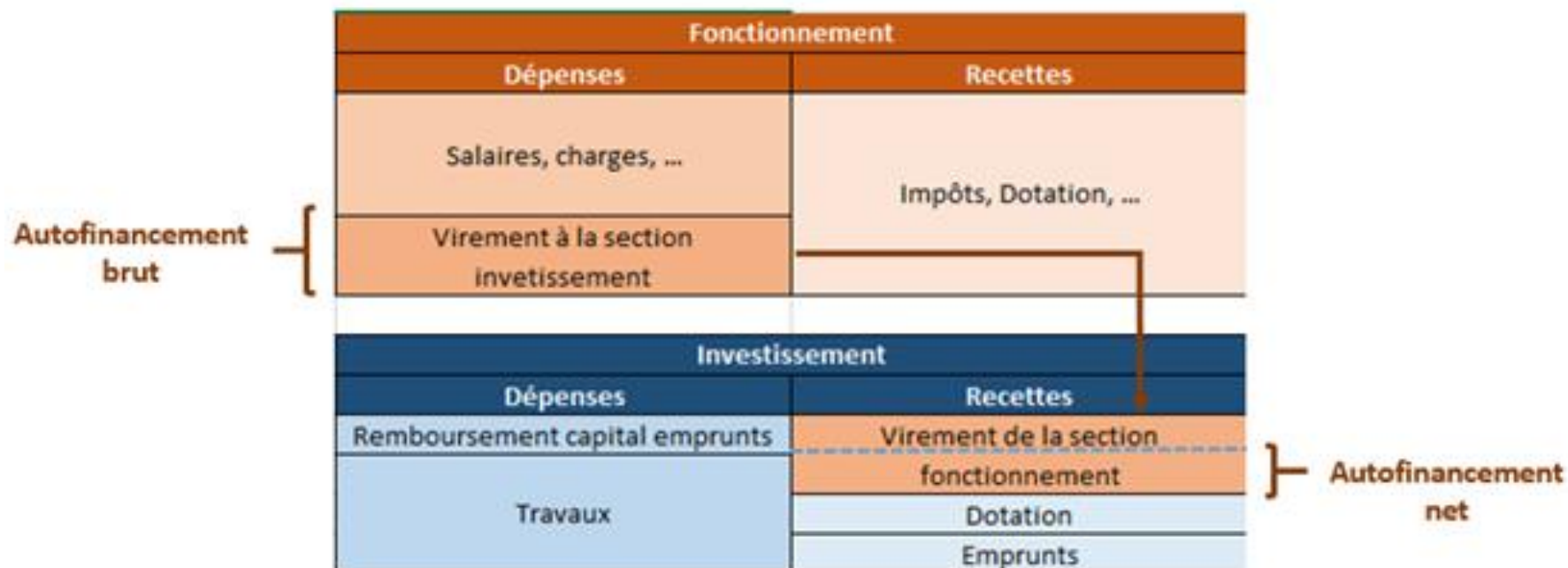
Taxes foncières et d'habitation, dotations de l'Etat et de la CCVG, ...

La section fonctionnement doit être équilibrée sans recours à l'emprunt

Investissement :

Etudes, travaux, acquisitions, ...

Recettes issues du fonctionnement, emprunts, remboursement de TVA



Résultat net de l'exercice	373 045 €
Dotations aux amortissements	136 087 €
CAF brute	509 132 €

CAF brute 2017 : 578 944 €

Recettes de fonctionnement



Chapitres	2017	2018	Projet 2019
Excédent de fonctionnement reporté	300 000,70	300 000,00	
Atténuation de charges de personnel	27 006,70	41 441,84	31 400,00
Produit des services	238 685,39	220 702,72	215 450,00
Fiscalité	2 639 224,41	2 667 473,72	2 724 603,00
Dotation et subvention de fonctionnement	413 587,39	437 949,53	403 567,00
Autres produits de gestion courante	22 039,46	19 438,61	17 042,00
Produits financiers			
Produits exceptionnels	17 119,85	8 476,88	
Opérations d'ordre			42 577,63
RECETTES	3 362 366	3 395 512	3 436 940

Année	2016	2017	2018	2019	2016-2019 %
Taxes foncières et d'habitation	1 371 353 €	1 424 556 €	1 495 187 €	1 539 013 €	12,23 %
Impôts économiques (hors CFE)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Reversement EPCI	847 560 €	950 278 €	872 186 €	921 795 €	8,76 %
Autres ressources fiscales	266 805 €	264 390 €	300 100 €	263 795 €	-1,13 %
TOTAL IMPOTS ET TAXES	2 485 718 €	2 639 224 €	2 667 473 €	2 724 603 €	9,61 %
<i>Part des Impôts modulables</i>	55,17 %	53,98 %	56,05 %	56,49 %	-

Réalisé

Proposition

Pas d'augmentation de la fiscalité proposée sur 2019

Nous profiterons de l'augmentation des bases

Taxes	2018	Nationale
Habitation	9,71 %	14,20 %
Foncier bâti	13,14 %	19,27 %
Foncier non bâti	65,23 %	52,24 %

Quelques charges à caractère général exceptionnelles en 2019 :

- Location mobilière école provisoire
- Engagement de différents travaux d'entretien
- Souscription de l'assurance Dommages Ouvrage Ilot du Sentier
- Mise en application de la RGPD
- Evolution des postes énergie et charges carburant
- Fêtes et cérémonies : communication / évènements autour de l'école, accueil Bliesbruck

Dépenses fonctionnement



Chapitres	2017	2018	Projet 2019
Charges à caractère général	624 967,66	704 619,57	828 000,00
Charges de personnel	1 338 895,43	1 335 879,82	1 375 000,00
Dépenses imprévues de fct			10 000,00
Loi SRU et FPIC	292 519,68	298 825,24	291 597,00
Virement section d'investissement		342 634,86	193 680,00
Autres charges de gestion courante	505 578,76	525 059,18	571 231,00
Charges financières	20 585,59	19 859,12	24 300,00
Charges exceptionnelles	847,00		
Amortissement	131 433,73	136 086,96	143 135,00
DEPENSES	2 914 827,85	3 362 964,75	3 436 940

Libellé	Réalisé 2018	Proposé 2019
Excédent d'investissement	528 217 €	664 401,00 €
Virement de la section fonctionnement	342 635 €	193 680,00 €
Amortissements	136 087 €	143 133,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	447 540 €	681 547,92 €
FCTVA	79 552 €	172 743,47 €
TA	77 123 €	70 000,00 €
Subvention d'investissement	353 962 €	331 689,00 €
Emprunt (en intégrant tous les râr)	- €	3 841 898,35 €
Opérations d'ordre		6 750,00 €
RECETTES	1 965 116 €	6 105 842,74 €

Ilot du sentier : report de l'intégralité des restes à réaliser

- Dépense réelle prévisionnelle de 4 100 000 € sur 2019

Autres investissements 2019 pour un total estimé de 278 170 €

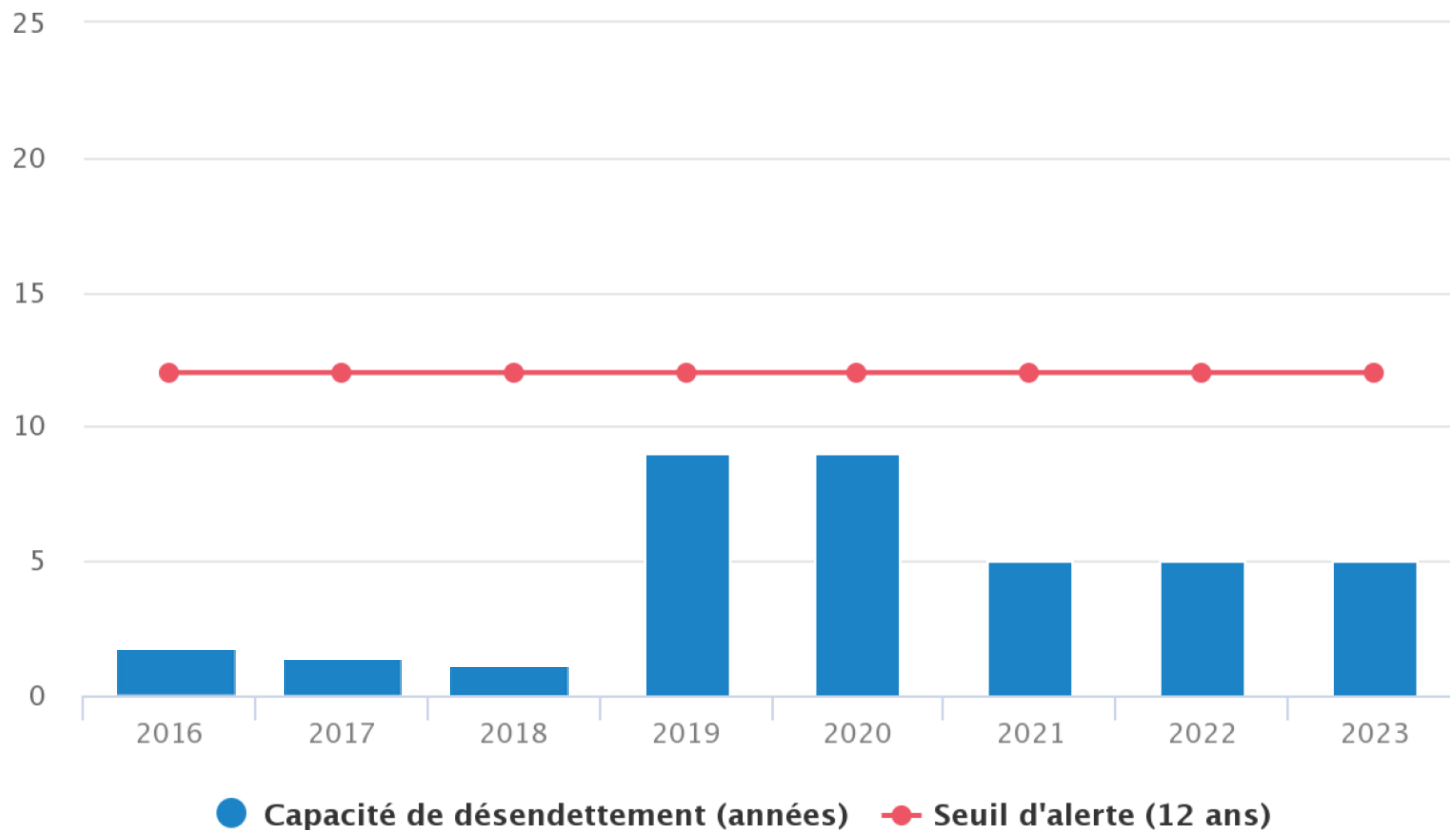
- Frais études / MOE (Participation anneau historique) : 35 000 €
- Engagement du plan de renouvellement de la vidéo protection / secteur ilot du sentier : 66 000 €
- Equipement de l'extension du restaurant scolaire : 30 000 €
- Fin du plan de renouvellement éclairage public : 50 000 €
- Engagement de la nouvelle opération « anneau historique » / centre bourg
- Première phase de développement des silos enterrés (en accompagnement des projets de reprise de la rue centrale et de la rue chaude pilotés par la CCVG) : 16 800 €
- Isolation thermique salle des fêtes : 9 000 €
- Remboursement du capital des emprunts : 107 000 €

Etudes	35 000 €
Acquisitions	74 270 €
Travaux divers	168 900 €

Dépenses d'investissement 2018



Libellé	Report	Priorité 1	Total
Acquisitions	121 996,00	74 270,00	196 266,00
Travaux	5 363 729,38	168 900,00	5 532 629,38
Etudes	11 136,00	35 000,00	46 136,00
Dépenses imprévues			90 000,00
Capital des emprunts		106 573,36	106 573,36
Créances immobilisées	79 588,00		79 588,00
Titre participation			2 700,00
Opérations d'ordre			6 750,00
Domage ouvrage			42 300,00
Reversement TA			2 900,00
DEPENSES	5 576 449,38	384 743,36	6 105 842,74



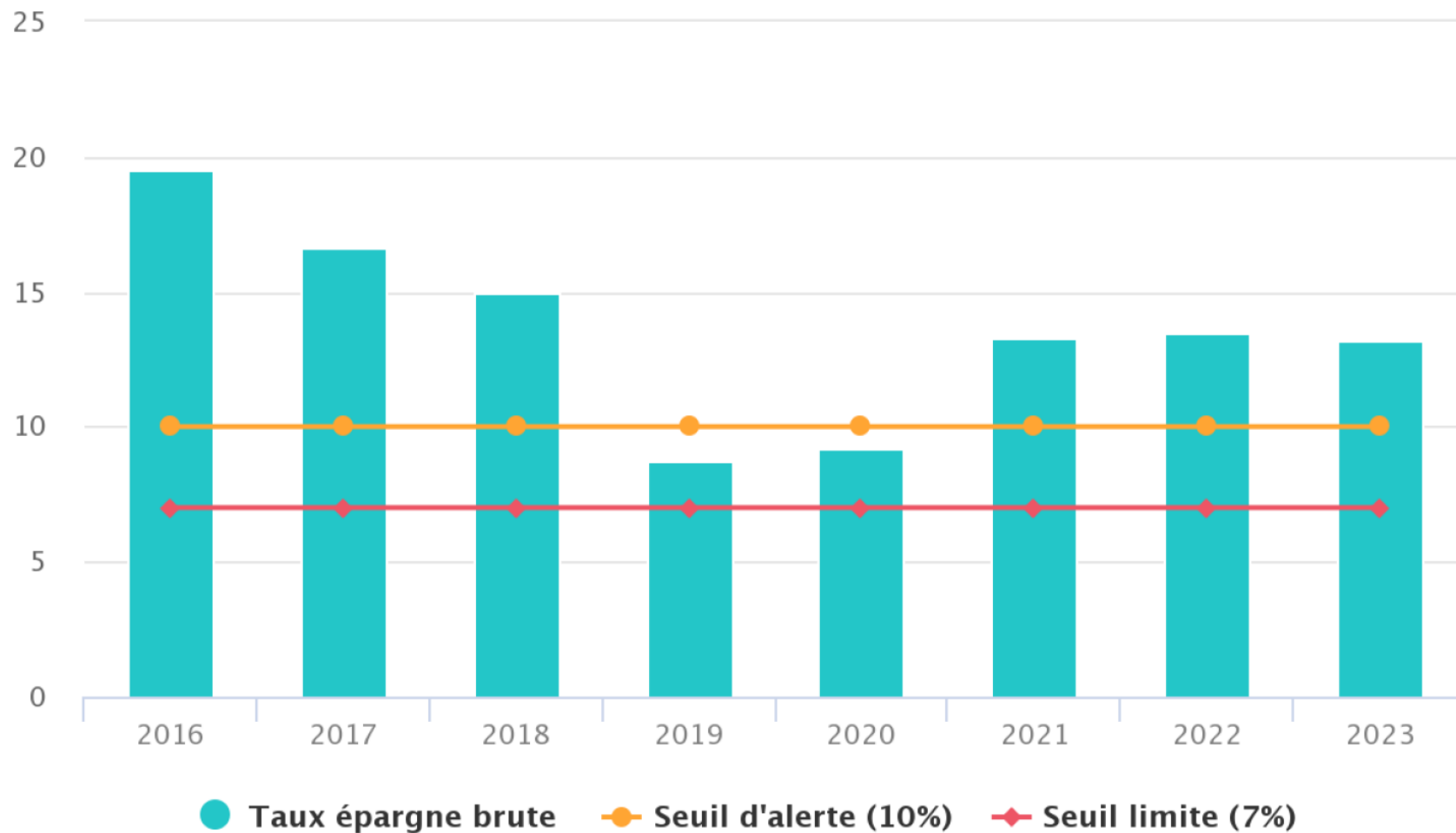
Dette au 01/01/2019 : 274 943 €

Dette prévue fin 2019 : 629 € / habitant

Moyenne des communes* : 769€ / habitant

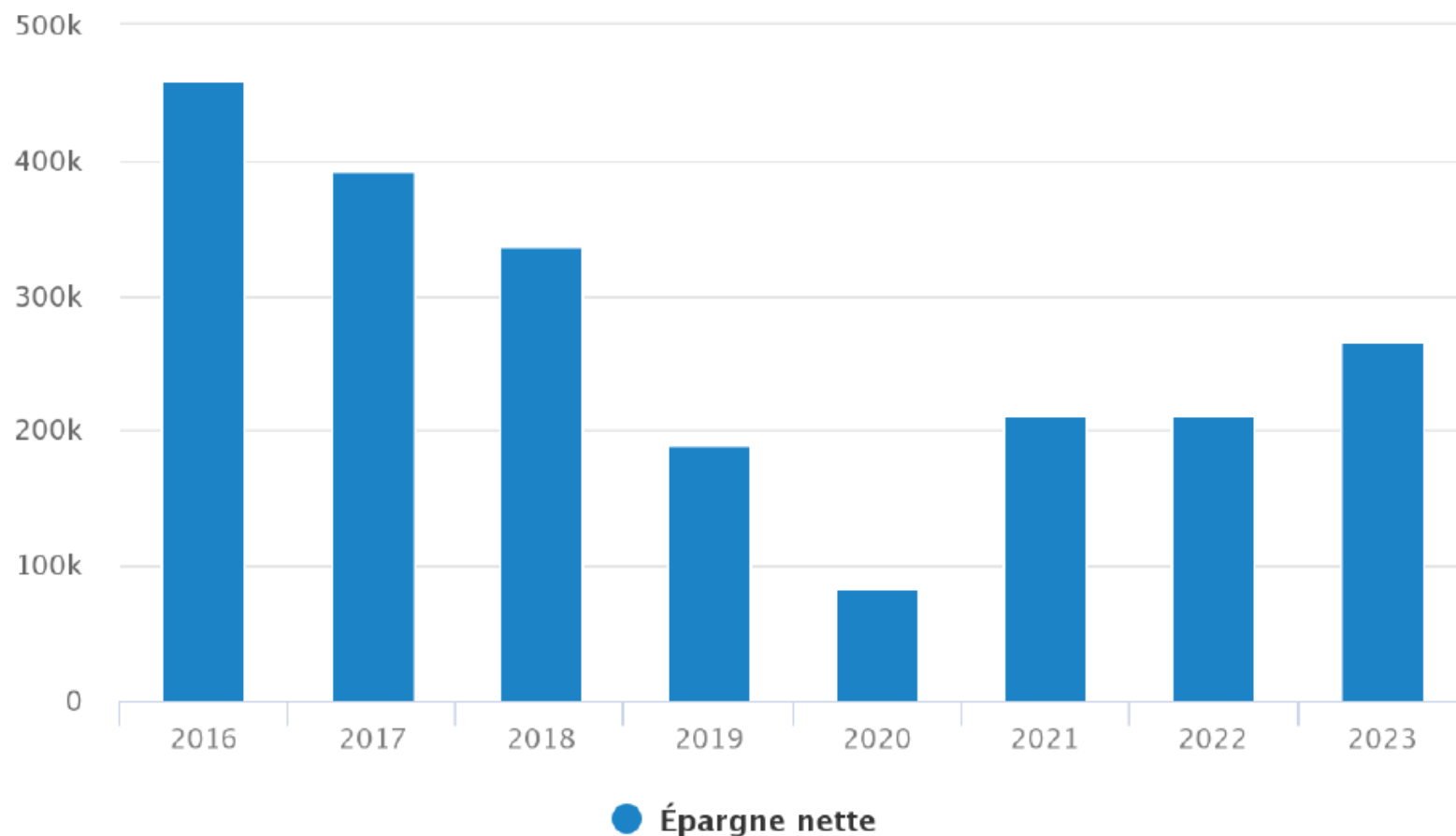
* entre 3500 et 5000 habitants en 2018

Taux d'épargne brute



Taux épargne brute = Epargne / recettes réelles de fonctionnement

Épargne nette



Epargne nette = épargne brute - emprunts

Ratios de la collectivité



Année	2017	2018	2019 PROJET	MOYENNE STRATE 2018
Dépenses réelles de fct € / hab.	661,88	650,96	700,23	916
Fiscalité directe € / hab.	344,22	344,22	344,22	441
Recettes réelles de fct € / hab.	798,68	768,04	767,61	1050
<u>Dép</u> d'équipement € / hab.	57,84	109,72	927,18	268
Dettes / hab.	106,36	62,19	629,57	769
Pop DGF / Pop INSEE	100,64 %	100,61 %	100,61 %	152
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	48,12 %	46,42 %	44,41 %	48,10 %

Moyenne de la strate : commune de 3 500 à 5 000 habitants